



Direction Territoriale Centre -Bourgogne

Déclaration liminaire du CSA du 30 septembre 2025

Monsieur le Directeur,

La fin de saison approche, la CGT a pour coutume de demander un bilan sur la saison d'exploitation, néanmoins, cette année est particulière :

27 sites !

Ce sont 27 sites qui nous ont été annoncés à la fermeture ce jour avec la mise en place du COP

Ce sont 27 sites, 59 % des 43 existants, qui vont être amenés à fermer, dans les années à venir. La DTCB est bien dans le même pourcentage de fermeture que la direction nationale.

Ce sont 27 sites, ou, demain, après demain, les agents, vont voir leurs conditions de travail se dégrader, vont voir leurs vies familiales se compliquer, vont voir leurs pouvoirs d'achats régresser

Et encore, ce jour, nous est présenté uniquement l'acte 1 du COP, il serait bien que nos collègues des services administratifs puissent eux aussi avoir une vision sur leur avenir et savoir où ils travailleront demain.

Car oui, par rapport à ce qu'ils font actuellement, leur demander de faire 10, 20, 30 km ou plus pour aller travailler aura bien un impact financier négatif sur nos collègues.

Ce n'est pas, quoique certains en disent, un intéressement, un complément annuel, une IOT légèrement revalorisée, une prime métier, une IFSE ou quelques titres de restauration qui vont compenser l'achat, le remplacement d'un véhicule, ou à minima les litres de carburant qui ne feront qu'augmenter dans l'avenir

Tout cela, c'est sans évoquer la pénibilité avec le temps de trajet supplémentaire, c'est sans parler de la dégradation des vies familiales qui vont devoir être réorganiser, c'est sans parler de la hausse du risque routier.

Pour la CGT, c'est un recul social sans précédent au sein de l'établissement VNF. Nous ne pouvons accepter une telle situation et ne pourrions cautionner une telle dégradation des conditions de travail,

Ici et là sont présentés des projets pharaoniques, avec des millions d'euros à la clé. Qu'en sera-t-il dans l'avenir, lorsque l'on voit la situation politique générale du pays avec un budget de rigueur probablement annoncé ?

Concernant la présentation de l'acte 2, la CGT adoptera la même position qu'au niveau national. Il est inadmissible de n'avoir aucun document, ni temps d'échange correct, sur un sujet d'une telle importance.

La CGT demande une énième fois que les délais réglementaires d'envoi des documents soient respectés, à savoir 15 jours à l'avance. Il est primordial que nous puissions avoir un temps d'analyse sur ceux-ci afin de pouvoir échanger avec nos collègues sur le terrain.

Nous sommes conscients des difficultés liées aux conditions de travail dégradées des personnels administratifs, suite aux différentes réorganisations et baisses d'effectifs, bien souvent dénoncées par la CGT.

Ainsi pour gagner beaucoup de temps sur la journée de travail, la CGT vous informe qu'elle ne siègera pas à ce CSA.

Les élus CGT au CSA-L de la DTCB